



CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017  
COMPTE RENDU

L'an deux mille dix-sept, le trente juin, à huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de JOUY-EN-JOSAS, légalement convoqué le 23 Juin, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jacques BELLIER, Maire.

-----

Présents : Giles CURTI, Frédérique KIBLER, Pierre NARRING, Anne-Sixtine AUSSEDAT, François BREJOUX, Daniela ORTENZI QUINT, Jean-Louis REALE, Jacqueline SULTAN, Jean-François POURSIN, Marie-France ONESIME, Guy BAIS, Denise THIBAUT, Daniel VERMEIRE, Christophe RUAULT, Agnès PRIEUR DE LA COMBLE, Corinne LENGAINNE, Grégoire EKMEKDJE, Corinne SIDOMMO,

Absents représentés :

Marie-Hélène AUBERT représentée par Jacques BELLIER  
Sylvie COUTY représentée par Christophe RUAULT  
Jean-Paul RIGAL représenté par Daniela ORTENZI-QUINT  
Anne-Marie CHESNAIS représentée par Jean François POURSIN  
Marc BODIN représenté par Gilles CURTI  
Gaelle BAUDRY représentée par Marie France ONESIME  
Isabelle AIGLE représentée par François BREJOUX  
Flavien BAZENET représenté par Grégoire EKMEKDJE

Absent excusé :

Didier MORIN

-----

**DÉSIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL (DELEGUES ET SUPPLEANTS) POUR L'ELECTION DES SENATEURS**

Il est procédé à la désignation de 15 délégués titulaires et de 5 délégués suppléants par vote à bulletin secret. Délégué et suppléants sont élus simultanément sur une même liste, à la représentation proportionnelle avec application de la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel.

Ont été désignés délégués : Jacques BELLIER, Frédérique KIBLER, Pierre NARRING, Daniela ORTENZI-QUINT, François BREJOUX, Jacqueline SULTAN, Jean Paul RIGAL, Anne-Marie CHESNAIS, Jean Louis REALE, Marie France ONESIME, Jean François POURSIN, Denise THIBAUT, Marc BODIN, Gaëlle BAUDRY, Flavien BAZENET,

Sont désignés suppléants : Guy BAIS, Agnès PRIEUR DE LA COMBLE, Daniel VERMEIRE, Corinne LENGAINNE, Christophe RUAULT.

**ACQUISITION A L'AMIABLE D'UN FONDS DE COMMERCE SITUE 8 RUE OBERKAMPF**

Le Conseil Municipal,

DECIDE l'acquisition, à l'amiable, du fonds de commerce et du droit au bail attaché, situé 8 rue Oberkampf au prix de 70 000 euros net vendeur,

AUTORISE le Maire à signer tous les actes nécessaires à cet effet,

**Délibération adoptée à l'unanimité**

#### **DECISION MODIFICATIVE N° 4 DU BUDGET 2017 DE LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'apporter au Budget 2017 de la Commune des modifications aux inscriptions de crédits, selon le détail présenté sur le tableau annexé à la présente délibération, qui s'équilibrent par section, aux chiffres suivants :

- |                               |   |        |
|-------------------------------|---|--------|
| ▶ Section de Fonctionnement : | + | 0,00 € |
| (Dépenses = Recettes)         |   |        |
| ▶ Section d'Investissement :  | + | 0,00 € |
| (Dépenses = Recettes)         |   |        |

**Délibération adoptée à l'unanimité**

#### **CONTRAT DE RURALITE 2017-2020 - DEMANDE DE SUBVENTION DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL (D.S.I.P.L.)**

Le Conseil Municipal,

ADOpte le projet de rénovation de la Maison du garde barrière du passage à niveau n°64 (rue Oberkampf) pour un montant de 145 600€ HT, soit 174 720 € TTC,

DECIDE de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la D.S.I.P.L. programmation 2017 enveloppe n°1 contrat de ruralité,

S'ENGAGE à financer l'opération de la manière suivante

- Réserve parlementaire : 30 000 €
- D.S.I.P.L. 2017
- Ville de Jouy-en-Josas : complément nécessaire au bouclage du plan de financement

AUTORISE le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

Fait à Jouy-en-Josas, le 30 Juin 2017

Le Maire,



Jacques BELLIER